

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SNCF MOBILITÉS – BOURGOGNE FRANCHE - COMTÉ  
DIJON, LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2018

## DISPOSITIF SPÉCIAL EXAMS : LES RECTORATS DE DIJON & BESANCON ET SNCF VISENT LA MENTION SÉRÉNITÉ POUR LES CANDIDATS

**La période des examens a commencé dans toute la France. Du 06 au 29 juin, à la demande du Conseil régional, SNCF TER Bourgogne Franche – Comté met en place un dispositif d’alerte « SNCF SPECIAL Exams » en coopération avec les rectorats des académies de Dijon et Besançon : vigilance accrue des trains acheminant les élèves aux sessions d’examens et information auprès des autorités académiques en cas de retard, suppression et incident.**

Dans le cadre de l’opération « **SNCF Spécial Exams** », du 06 au 29 juin, SNCF met en place le dispositif Spécial Exams en coopération avec le ministère de l’Éducation nationale et les rectorats. L’objectif : être aux côtés des candidats et leur permettre de se rendre sereinement sur leur lieu d’examens.

Le dispositif prévoit une mobilisation exceptionnelle les jours d’examens :

- une attention particulière est portée aux trains acheminant les candidats vers leur lieu d’examen avec une signalisation ad hoc.
- les Gilets Rouges sont renforcés pour informer et rassurer les candidats

En Bourgogne Franche - Comté, pour tous les étudiants qui se rendent en TER aux épreuves du Bac, du Brevet, SNCF se mobilise pour un trajet dans les meilleures conditions :

Du 6 juin au 29 juin, si leur train subit un retard, ils peuvent :

- se présenter au contrôleur à bord,
- ou auprès d’un agent en gare,



- ou encore appeler le **centre d’appel Mobigo** au **03.80.11.29.29**, qui sera l’intermédiaire du rectorat en cas de retard.



### CONTACTS PRESSE

SNCF Mobilités Bourgogne Franche Comté : Chloé Roche - 06 13 14 48 73 / 03 80 40 55 00 / [chloe.roche@sncf.fr](mailto:chloe.roche@sncf.fr)

RECTORAT : Delphine Mauerhan : 03 80 44 84 15 / 06 46 84 04 79 / [delphine.mauerhan@ac-dijon.fr](mailto:delphine.mauerhan@ac-dijon.fr)

Mathilde Buttefey 03 81 65 49 38 / 06 76 62 69 81 / [mathilde.buttefey@ac-besancon.fr](mailto:mathilde.buttefey@ac-besancon.fr)

## PRIORITÉ EXAMS

TER Bourgogne-Franche-Comté surveillera tout particulièrement **les trains à destination des centres d'examen**. C'est-à-dire que les TER desservant les centres d'examen le matin seront particulièrement **suivis** par l'ensemble de la chaîne en charge des circulations ferroviaires.

Les 90\* circulations quotidiennes faisant l'objet du suivi sont celles qui arrivent à la gare desservant le centre d'examen **entre 10 minutes et une heure vingt avant le début des épreuves**.

SNCF s'engage à informer le rectorat en temps réel de toutes les perturbations ayant des conséquences sur l'heure d'arrivée aux centres d'examens.

Attention : l'accès à la salle d'examen reste soumis à l'approbation du rectorat.

En cas de perturbation, des **mesures exceptionnelles de substitution** pourront être prises par SNCF et communiquées aux candidats concernés, afin de permettre l'acheminement le plus rapide possible vers les centres d'examen.

**En moyenne, 10 % des candidats au BAC utilisent le train.** Ils seront près de 23000 bacheliers en Bourgogne-Franche-Comté cette année.

*\*hors jours de grève*

## UNE PRÉSENCE EN GARE RENFORCÉE

Pour les rassurer dans ces matinées parfois stressantes et chargées d'émotion, des agents portant le badge **« SNCF Spécial Exams »** seront présents dans les gares principales, afin d'accompagner les étudiants, et de leur indiquer le chemin vers le centre d'examens, en complément de la signalétique spécifique qui sera mise en place pour l'occasion.

Par ailleurs, SNCF témoignera de tout son soutien aux candidats avec des annonces en gare et à bord des trains, ainsi que des messages sur le fil Twitter TER BFC.

SNCF invite également tous les candidats à anticiper et préparer leur itinéraire et à vérifier la liste des trains prévus, la veille de leurs examens à partir de 17h, auprès des agents SNCF, ou sur le site TER Bourgogne Franche - Comté ou sur l'application SNCF.

## À PROPOS DE SNCF

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de transport de voyageurs et de logistique de marchandises avec 33,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017, dont un tiers à l'international. Avec son socle ferroviaire français et riche de son expertise d'architecte de services de transport, le Groupe emploie 270 000 collaborateurs dans 120 pays. Son objectif est d'être la référence de la mobilité et de la logistique en France et dans le Monde. SNCF couvre 6 grands métiers : SNCF Réseau (gestion et exploitation du réseau ferroviaire français), les Mobilités quotidiennes (Transilien en Île-de-France, TER en régions et Keolis en France et dans le monde), le Voyage longue distance (TGV inOUI, OUIGO, Intercités, Eurostar, Thalys, OUIBUS, etc. et la distribution avec OUI.sncf), SNCF Gares & Connexions (gestion et développement des gares), SNCF Logistics (transport et logistique de marchandises au niveau mondial avec notamment Geodis, Fret SNCF et Ermewa) et SNCF Immobilier (gestion et valorisation des actifs immobiliers et fonciers). [www.sncf.com](http://www.sncf.com)

### CONTACTS PRESSE

SNCF Mobilités Bourgogne Franche Comté : Chloé Roche - 06 13 14 48 73 / 03 80 40 55 00 / [chloe.roche@sncf.fr](mailto:chloe.roche@sncf.fr)

RECTORAT : Delphine Mauerhan : 03 80 44 84 15 / 06 46 84 04 79 / [delphine.mauerhan@ac-dijon.fr](mailto:delphine.mauerhan@ac-dijon.fr)

Mathilde Buttefey 03 81 65 49 38 / 06 76 62 69 81 / [mathilde.buttefey@ac-besancon.fr](mailto:mathilde.buttefey@ac-besancon.fr)